



COMMUNIQUE DE PRESSE

GUERRE AU CHOMAGE, PAS AUX CHOMEURS **ABROGATION DES CONTRE-REFORMES DE L'ASSURANCE CHOMAGE**

La contre-réforme de l'Assurance Chômage de 2019, décidée unilatéralement par le dernier gouvernement, a eu des conséquences dramatiques pour plus d'1 million d'allocataires : baisse drastique des droits pour les primo accédant (ouverture de droits passant de 4 à 6 mois de travail), allongement de la Période de Référence de Calcul (qui nuit aux travailleurs qui alternent travail précaire ou saisonnier et périodes de chômage) réduisant le Salaire Journalier de Référence, dégressivité à compter du 7^{ème} mois pour certains hauts revenus.

D'après [le dernier rapport de l'UNEDIC](#) publié ce 24 novembre, seuls 37% des travailleurs privés d'emploi perçoivent une allocation de retour à l'emploi tandis que le montant moyen de l'allocation mensuelle nette est de 982 €. Le seuil de pauvreté est fixé entre 940 € et 1128 € (selon les modalités de calcul), **ce sont ainsi plus de 50% des bénéficiaires d'un revenu de remplacement qui aujourd'hui n'ont pas les moyens de tout simplement vivre ! C'est inacceptable !**

Alors que l'[Indice des Prix à la Consommation](#) selon l'INSEE est de 6,2% sur un an (alimentation : +12%, énergie : +19,1%...), **les revalorisations en juillet de +4% des minimas sociaux et de seulement +2,9% des allocations chômage sont indécentes !**

Sans aucun bilan de sa dernière contre-réforme et dans une période de récession économique annoncée, **le gouvernement entend une nouvelle fois s'attaquer aux droits des chômeurs au nom d'une hypothétique perspective de plein emploi !** Comme si les travailleurs privés d'emploi étaient responsables de leur situation et qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver un emploi !

Exit le paritarisme et la négociation au sein de l'UNEDIC entre organisations patronales et syndicales pour négocier une nouvelle Convention d'Assurance Chômage, le Gouvernement décide de tout. Sa dernière forfaiture a été validée par l'Assemblée nationale dans le cadre de la « [Loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi](#) ».

Ainsi à compter du 1^{er} Février, la durée des droits à une Allocation de Retour à l'Emploi va être minorée de 25%. Selon Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, « *Dans la période que nous connaissons, dix-huit mois pour trouver un travail, c'est suffisant* » ! A l'indécence se rajoute le mépris !

Quant à la contracyclicité annoncée fixant le retour à une durée de droit plein, c'est une véritable fumisterie. Il serait en effet nécessaire que le chômage atteigne 9% ou augmente de 0,8% sur un trimestre (selon les critères du BIT qui ne comptabilise même pas l'ensemble des privés d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A) ; cela ne s'est jamais produit pendant la crise Covid.

L'objectif du gouvernement est double : contraindre une nouvelle fois les travailleurs privés d'emploi à accepter les offres d'emploi - quels qu'en soient leur nature, leur

durée ou leur salaire - et réaliser des économies (4,4 milliards d'euros selon l'UNEDIC, soit une coupe de 11% du total des allocations aujourd'hui versées).

Comme si cela ne suffisait pas, **les salariés en abandon de poste seront demain présumés démissionnaires** et ne pourront plus accéder à l'indemnisation chômage ; de même pour **les salariés en CDD ou intérimaires qui refuseraient à deux reprises un CDI sur une période de 12 mois.**

Hormis des règles d'indemnisation qui se durcissent et se complexifient, impactant notre travail quotidien, ce sont bien tous les travailleurs qui vont être touchés, avec ou sans emploi.

Une véritable guerre sociale est engagée par le gouvernement contre tous les travailleurs en refusant d'indexer les salaires sur l'inflation, en réduisant les droits des privés d'emploi et demain en voulant nous faire travailler plus longtemps pour bénéficier de notre retraite.

L'ensemble de ces mesures vont dans le sens d'une paupérisation accrue des travailleurs. **Plusieurs centaines de milliers de demandeurs d'emploi vont basculer vers le RSA ou en ASS à leur fin de droit.**

Les expérimentations d'évolution de l'accompagnement du RSA sur 15 bassins d'emploi au 1^{er} trimestre 2023 sur le modèle du CEJ (préfigurant le nouveau modèle d'accompagnement des demandeurs d'emploi au sein de France Travail) s'inscrivent dans la même logique d'adapter les travailleurs privés d'emploi aux besoins de main d'œuvre du patronat local – coûte que coûte – et sous menaces de sanctions.

Seule notre mobilisation, dans l'action, peut permettre de faire reculer le gouvernement.

En ce sens, la CGT Pôle emploi soutient et appelle l'ensemble des agents et des citoyens à participer

AUX MANIFESTATIONS CONTRE LE CHOMAGE ET LA PRECARITE
organisées par l'ensemble des organisations de chômeurs
CE SAMEDI 3 DECEMBRE

- ✓ Pour refuser et dénoncer la réforme de l'assurance chômage qui va provoquer la misère pour des millions de chômeurs.
- ✓ Pour une réduction du temps de travail et créations d'emplois subséquents.
- ✓ Pour une indemnisation de tous les chômeurs au Smic minimum.

Des deux côtés du guichet, ENSEMBLE, menons la guerre au chômage pas aux chômeurs !

Paris, le 30 novembre 2022.